

Date de convocation :
25 avril 2024

Date d'affichage :
25 avril 2024

Nombre de
conseillers
En exercice : 19
Présents : 11
Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre le quatorze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. NORMAND Alain - M. THIRAULT Alexis - M. THIRAULT Damien - M. UGOLETTI Olivier - Mme VARUTTI Emilie.

Absents excusés : Mme DIEN-BRÉANT Céline (pouvoir à Mr NORMAND Alain) - M. LECUYER Damien - Mme LOUIS Chantal (pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - M. RAULIN Patrick (pouvoir à Mr COINTE Frédéric) - Mme REMY Élisabeth (pouvoir à M BEZIERS Laurent) -

Absents : Mme REGNIER Aurélia - M. REMY Michel- Mme THÉPAUT Chrystel

Mr THIRAULT Alexis a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

45-2024
TRANSFERT DE
CREDIT

Le Maire informe le conseil qu'il y a lieu d'effectuer un transfert de crédit afin de régler les frais d'étude de faisabilité de l'ADICA concernant le carrefour de la Salle des Fêtes

Monsieur le Maire propose d'effectuer le transfert de crédit suivant :

- Section fonctionnement
Compte 615221 - Entretien et réparations de bâtiments publics : -3 000.00 €
Compte 023 – virement à la section d'investissement : + 3 000.00 €
- Section Investissement
Compte 021 – virement de la section de fonctionnement : + 3 000.00 €
Compte 203 – Frais d'étude : + 3 000.00 €

Publié sur le site internet
le : 21/005/2024
Envoyé en Préfecture le :
15/05/2024
Reçu en Préfecture le :
15/05/2024
Identifiant de
télétransmission :
002-210206512-
20240514-45-2024-DE

Après étude et discussion, cette décision est **acceptée à l'unanimité** des suffrages exprimés.

Alain NORMAND
Le Maire,

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Alexis THIRAULT,
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,
Le Maire.